



Pendant l'été, les mauvais coups tombent drus !

Préparons nous pour une rentrée orageuse

Syndicat National CGT-Inra : RN 10 – Porte de St Cyr – 78210 Saint Cyr l'École Tél. : 01.39.53.56.56 – Fax : 01.39.02.14.50
Mail : cgt@inra.fr Site internet : <http://www.inra.cgt.fr/> - Document réalisé le 24/07/2008

INRA : seulement un Conseil Scientifique National (CSN) et un Comité Technique Paritaire (CTP) sur la mission « Chevassus-au-Louis » en septembre : ce n'est pas le large débat demandé par toutes les organisations syndicales et les personnels !

Le CSN et le CTP de l'INRA sont convoqués les 12 et 17 septembre prochains. A l'ordre du jour, la [mission](#) confiée par nos ministres de tutelle à Monsieur Chevassus-au-Louis sur « *les voies de modernisation de nos structures de recherche et d'enseignement supérieur en matière d'agriculture, d'alimentation, de sécurité sanitaire, de santé animale et de développement durable* ». Tous ces sujets seraient traités en quelques heures ! L'avenir de notre institut mais également ceux du CEMAGREF, du CIRAD, des Grandes Ecoles Agronomiques serait scellé en quelques heures !

La CGT-INRA souhaite toute la clarté sur ces sujets. Pour ce faire, elle renouvelle la demande des quatre syndicats de l'INRA d'un large débat impliquant un maximum d'agents, par exemple au sein des conseils de départements et de centres.

La CGT-INRA exige que les représentants des personnels dans ces différentes structures disposent des propositions de la Direction Générale suffisamment de temps à l'avance pour leur permettre de les étudier correctement, au contraire de ce qui se fit lors du CSN du 6 mai ou du CTP du 12 juin. **La Direction Générale se doit de communiquer clairement son projet !**

La CGT-INRA exprime par avance clairement son opposition à ce que tout ou partie de l'INRA soit dissoute dans quelque conglomérat que ce soit, pas plus qu'elle ne souhaite voir l'INRA phagocyter un partenaire.

[Lire la suite](#)

Projet de Budget 2009 de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

Le gouvernement vient d'annoncer le cadrage budgétaire pour l'année 2009. Les moyens alloués à la Mission Interministérielle « Recherche et Enseignement Supérieur » (MIREs) augmenteraient, en 2009, de 1,8 milliard d'euros, dont 740 millions d'euros de crédits budgétaires. Cette hausse d'environ 3% est inférieure à l'inflation annoncée pour 2008. Ce projet de budget prévoit également **l'augmentation des avantages fiscaux aux entreprises (crédit d'impôt recherche) et des « financements innovants »** (nouvelle formule pour dire que ces financements se feront hors du budget de l'Etat, par la valorisation des biens immobiliers et par les partenariats public-privé) **pour les Universités, du moins celles qui auront été choisies parmi les 10 lauréats du plan Campus.**

Concernant l'emploi, le gouvernement annonce que « l'effort de non-remplacement des départs à la retraite est plus faible » (SIC) pour cette mission (la MIREs) que pour les autres missions de l'Etat. Ceci pour dire qu'il y aura 450 emplois de moins en 2009 qu'en

2008... (année sans création mais sans suppression de postes). En fait, selon le ministère de la Recherche, **il y aurait au total 900 emplois de supprimés** : 450 qui dépendent directement du ministère et 450 autres, qui en dépendent indirectement, soit un départ en retraite sur six « qui ne sera pas renouvelé » (perte de 0,5% des effectifs).

[Pour en savoir plus](#)

Ministère de la recherche : fin des chantiers « Personnels »

Les rapports des commissions Schwartz et Hoffmann concernant l'avenir des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche viennent d'être publiés. Ils font un constat avec lequel tous nous ne pouvons qu'être d'accord : **les carrières et les rémunérations des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche publique sont très en dessous de ce qu'elles devraient être.**

En revanche, ils proposent de généraliser les rémunérations individuelles au mérite, de réintroduire, deux cents ans après le début de l'ère industrielle, le salaire à la tâche, quel progrès ! La mensualisation avait effacé cet esclavage, messieurs les experts le préconisent y compris dans un contexte de travail collectif comme le nôtre !

Pour la CGT, et c'est ce qu'elle a porté lors de l'audit par ces commissions, l'attractivité des métiers passe d'abord par une vraie carrière et des rémunérations correctes reconnaissant les qualifications. Cela nécessite la révision des grilles, des classements, de la valeur du point d'indice et de la hauteur des traitements. Elle est opposée au développement des régimes indemnitaires. La CGT est attachée aux garanties collectives et nationales tout au long de la carrière (du recrutement à la retraite) et contre le tout localisme préconisé par la LRU à travers l'autonomie.

Pour la CGT, si les métiers de la recherche ne sont plus attractifs, c'est que la précarité est insupportable, l'embauche trop tardive, et les salaires et les carrières démotivants.

[Pour en savoir plus](#)

Durée de cotisations pour la retraite : le gouvernement passe en force

Le gouvernement vient de notifier à la CNAV (Caisse Nationale d'Allocation Vieillesse) l'allongement d'un trimestre par an de la durée de cotisations exigées à compter de 2009 pour bénéficier du taux plein. Celle-ci sera de 161 trimestres pour les assurés nés en 1949, 162 trimestres pour ceux nés en 1950, 163 trimestres pour ceux nés en 1951 et 164 trimestres pour ceux nés en 1952.

Le gouvernement confirme son passage en force et refuse toujours l'engagement de la moindre négociation sur la durée de cotisations, les minima de pensions et l'équilibre financier des régimes, tel que cela était prévu dans la loi d'août 2003.

Il choisit la période des vacances pour faire passer la mesure contestée. La Cnav n'a même pas eu la possibilité de délibérer sur la mesure.

La CGT renouvelle sa totale opposition à l'allongement de la durée de cotisations qui, socialement injuste, ne résout pas les problèmes de financement des régimes.

La CGT entend poursuivre sa mobilisation pour garantir le niveau de retraite, assurer un droit effectif à la retraite à 60 ans et dégager de ressources nouvelles pour le financement.

- Déclaration de la CGT, Montreuil, le 16 juillet 2008.